

**RENFORCEMENT DE LA COEXISTENCE PACIFIQUE ENTRE POPULATIONS HÔTES
ET DÉPLACÉES INTERNES DANS LA COMMUNE DE DORI « PROJET DJAMNATI »**

La dégradation de la situation sécuritaire du pays avec les conséquences nombreuses de pertes en vies humaines et des personnes blessées et la déstabilisation des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux tout a créé une crise humanitaire sans précédent avec un nombre de personnes internes (PDI) qui avoisine les deux millions (2 000 000) de personnes. La Commune de Dori abrite à elle seule plus de quatre-vingt mille (80 000) personne déplacées internes.

Dans la cadre de cette réponse, A2N a été retenue pour la mise en oeuvre des activités dudit projet dans la région du Sahel au regard des résultats engrangés dans la mise en oeuvre des activités du projet gestion pacifique des conflits qu'elle a conduite. D'une durée de 36 mois, ce projet intervient dans la commune de Dori.

Nom du projet		Projet de préservation de la coexistence pacifique entre populations locales et déplacées internes dans la Commune de Dori
Partenaires	Partenaire technique : Agence Française de Développement (AFD)	Partenaire Financier : Gouvernement du Burkina Faso et Agence Française de Développement (AFD)
Durée du projet 36 mois	Année de démarrage Avril 2022	Année de clôture Mars 2025
Domaine d'intervention	Cohésion Sociale	Budget total : 1 059 125 000 F CFA
Etat du Burkina Faso (75 189 500 F CFA) AFD (983 935 500 F CFA)		
Zone d'intervention		Commune de Dori